

DECISION

Objet : signature d'un contrat d'engagement avec Friends et cie, dimanche 10 décembre 2023 14h avec en première partie Dido Nino (45 min) et spectacle de cirque (50 min).

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2023 portant délégation au maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT,
- Vu la proposition de la Friends et cie
- Le Maire soussigné,

DECIDE :

ARTICLE 1 : est signé avec la Société Friends et cie, représentée par Aurélien DELFORTERIE, un contrat d'engagement pour les spectacles du dimanche 10 décembre 2023 « Dido Nino » (45min) et « Spectacle de cirque » (50 min)

Coordonnées du mandataire : Friends et cie – SASU – 10 rue Henry d'Oulterman 59 990 Rombies et Marchipont – SIERT : 879 607 596 00019 – RCS Valenciennes

Date de la prestation : le dimanche 10 décembre 2023 à 14h

Coût de la prestation :

Montant total TTC : 4 900 € TTC (quatre mille neuf cent euros Toutes Taxes Comprises).

Date de signature du contrat : le 17 novembre 2023

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

A Wormhout, 28/11/2023

Pour le Maire,
David CALCOEN
Florence Dehondt
L'adjointe Déléguée



Acte rendu exécutoire par
dépôt en sous-Préfecture le : 28/11/2023
Publication ou notification le : 28/11/2023

Pour le Maire
David CALCOEN
Florence Dehondt
L'adjointe déléguée

